



## COMPTE RENDU DE L'ATELIER EUCC-France en Camargue 26 ET 27 SEPTEMBRE 2007



Cet atelier d'automne, organisé dans le delta du Rhône par Hugues Heurtefeux (EID Méditerranée) et François Sabatier (CEREGE, Université d'Aix-Marseille I), a réuni une quarantaine de participants. Sur place, nous avons bénéficié de l'appui de Jean-Christophe Briffaud, directeur du Domaine de la Palissade (Conservatoire du Littoral), de Delphine Marobin-Louche, chargée de mission au Parc Naturel Régional de Camargue et de la ville d'Arles dont le maire M.Hervé Schiavetti nous a permis d'organiser les débats de la deuxième journée dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

La première journée fut consacrée aux visites de terrain, en commençant à l'embouchure du Rhône par le Domaine de la Palissade, propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1977. Ce « they », entre un bras vif du Rhône et le grau de Piémanson, est un élément récent de la construction deltaïque (150 ans), situé à l'interface des dynamiques marines et fluviales. Avec des habitats représentatifs de la Camargue méridionale, il présente une grande diversité floristique et faunistique. Dernier territoire non endigué de Camargue, il peut être considéré comme relativement proche des conditions naturelles de la zone deltaïque alors que la Camargue est par ailleurs largement transformée par les activités humaines.

Le domaine de la Palissade est exposé à la submersion, lors des crues du Rhône ou des surcotes marines, et ce risque est accepté car les inondations font partie du fonctionnement naturel du delta. Les apports d'alluvions lors des crues pourraient d'ailleurs compenser les effets du subsidence (faibles) du delta et la hausse du niveau

marin. J.C. Briffaud nous a présenté les choix de gestion qui intègrent les crues et leurs conséquences sur les écosystèmes, mais aussi sur les bâtiments et l'accueil du public.

Notre 2<sup>ème</sup> arrêt de la matinée fut la plage de Piémanson dont F.Sabatier expliqua le fonctionnement dans un secteur où le trait de côte est relativement stable. Néanmoins, se posait le problème de la forte fréquentation estivale. Les ganivelles installées pour canaliser les véhicules, caravanes et camping-cars, ont arrêté un peu de sable et les petites dunes ainsi formées piègent l'eau des tempêtes amenant en hiver la formation d'une petite lagune temporaire.

A l'ouest de Piémanson, la digue frontale de Saint Véran, longue de 3 km, a été construite en 1977 à plusieurs centaines de mètres du rivage. Destinée à protéger le domaine des Salins de l'intrusion des eaux marines, elle a été atteinte par le recul du trait de côte (supérieur à 5m/an) et détruite lors de la tempête de 1997. Olivier Samat, qui a étudié les impacts des ouvrages construits sur la côte languedocienne et le delta du Rhône, nous a présenté les résultats des bilans sédimentaires analysés sur les profils de part et d'autre de l'ouvrage, avant et après sa reconstruction. Il a pu montrer l'augmentation du déficit sédimentaire depuis 1998 et l'important surcreusement qui se produit au niveau de la fosse interne, ce qui va compromettre à terme la stabilité de l'ouvrage.

L'après-midi, F.Sabatier, Delphine Marobin-Louche, Olivier Samat et Adrien Lambert, nous ont guidés sur le littoral des Saintes-Maries-de-la-Mer. L'érosion y est ancienne comme en témoigne un bunker de la seconde guerre mondiale, aujourd'hui en partie immergé. Olivier Samat a utilisé les résultats de sa thèse pour nous montrer que l'érosion s'est accélérée depuis les années 1970-1980 (diminution des apports fluviaux, tempêtes plus intenses et plus fréquentes). Dans ce secteur, la Municipalité des Saintes-Maries-de-la-mer fait face à l'érosion chronique par des ouvrages en enrochements qui, depuis 15 ans, ont fixé le trait de côte au niveau de la station. Toutefois, les phénomènes de réflexion en avant des ouvrages augmentent l'érosion sous-marine tandis que le littoral continue de reculer de part et d'autre de la station. Adrien Lambert nous a présenté l'évolution des profils de plage à l'est des Saintes-Maries-de-la-Mer, profils régulièrement relevés par le CEREGE et permettant une comparaison avec les sites équipés d'ouvrages. Les secteurs Fourcade et Rousty sont affectés par un recul du trait de côte de plusieurs mètres par an et un déficit du bilan sédimentaire.

Ainsi, la station des Saintes-Maries-de-la-Mer se trouve-t-elle maintenant dans une situation de promontoire, et le risque est réel en cas de forte houle de tempête. Malgré les avis négatifs des études scientifiques, une opération de rechargement en galets est actuellement en cours de

réalisation sur la plage à l'est de la station. Ce dernier arrêt sur le terrain a suscité beaucoup d'interrogations qui ont été reprises lors des débats à Arles le lendemain.

L'absence des élus et des gestionnaires, sur le littoral des Saintes-Maries-de-la-Mer comme lors de la réunion, a enlevé une dimension au débat. Après les nombreux résultats des études scientifiques qui ont été présentées la veille sur le terrain, une question se pose aux participants : la connaissance scientifique est-elle une condition nécessaire et suffisante pour des décisions rationnelles d'aménagement du littoral ? (H.Heurtefeux). De nombreux exemples montrent que si les connaissances scientifiques sont indispensables, elles ne sont pas suffisantes pour une gestion intégrée des zones côtières qui soit satisfaisante (M.C.Prat). Y.Battiau-Queney cite l'exemple de la Nouvelle Orléans pour laquelle il y a eu beaucoup d'études, mais où finalement de mauvaises décisions ont été prises en ce qui concerne la gestion des risques. La distance est souvent grande entre la masse de rapports sur la GIZC et la réalité des aménagements.

Se pose en effet le problème de l'intégration des compétences universitaires dans la décision (P.Gaufres, CETMEF). Le long processus qui va du chercheur au décideur est évoqué par M.Prat (DRE Aquitaine) pour la côte aquitaine. Entre les chercheurs et les décideurs (préfet, maire) il y a les administrations. Les services de l'Etat sont souvent pris entre deux feux : les demandes des élus et les résultats des études commandées pour les justifier. Sur le littoral aquitain, le processus de maturation a demandé plus de dix ans avec la création de l'Observatoire de la côte aquitaine. Les décideurs doivent maintenant demander une expertise de l'Observatoire pour avoir les crédits. P.Lebreton (CETMEF) souligne également les difficultés du maître d'œuvre pour faire valoir l'expertise scientifique auprès des élus. Finalement, les choix sont politiques. Il est néanmoins rassurant de voir des structures du type Observatoire de la côte aquitaine se mettre en place (projets en Normandie, dans la Somme). En Aquitaine, l'Observatoire coûte environ 300 000 euros/an à la région dont environ 20 000 euros vont à l'Association Océan pour la communication.

Néanmoins, E.Dubaille évoque le cas de l'Observatoire du Nord-Pas-de-Calais qui, après 10 ans, n'a pas eu de reconnaissance scientifique d'où la mort du projet. Le plan-plage fut une des rares productions. Le problème fut de porter le message. IFREMER a tenté mais a échoué.

Le rôle de la communication est donc très important, car pour convaincre les élus, il faut les soumettre à une certaine pression (C.Mallet, BRGM). M.Prat appuie cette idée en utilisant l'exemple des falaises basques, dont l'évolution est d'abord liée à des processus continentaux s'exerçant sur des roches dont les études ont montré la fragilité. Les élus du littoral et le Préfet ne voulaient pas entendre parler de P.P.R. Quand les travaux de l'Observatoire ont été rendus

publics, le préfet a été alerté et sa responsabilité mise en avant. Dans les 3 mois qui suivirent les P.P.R ont été mis à l'étude, sous la pression.

Le problème de la communication entre les laboratoires universitaires et les gestionnaires a été soulevé à plusieurs reprises. Certes, l'universitaire isolé dans son labo n'existe plus, mais les universités n'ont pas vocation à répondre à des appels d'offre d'ingénierie (F.Sabatier). Les rapports existent mais leur présentation scientifique rend parfois difficile la compréhension par des non spécialistes. Leur perception est donc souvent mauvaise comme pour la caractérisation de l'aléa en Camargue (P.Gaufres). Il faudrait donc un travail d'adaptation du langage scientifique. Le CEREGE fait un effort de communication, mais il faut savoir que le temps dépensé pour ce type d'activités n'est pas pris en compte ni dans la gestion du temps des chercheurs ni dans leur carrière.

L'utilisation d'Internet peut être une solution comme l'ont fait certains universitaires au Québec pour faire connaître au public les risques qui ne sont pas pris en compte dans certains projets d'urbanisation (M.C.Prat). Le CETMEF , dans le cadre CRIGE/PACA, veut numériser les rapports universitaires et les mettre à la disposition du public (P.Gaufres).

Les suivis réguliers, notamment hydro-sédimentaires sont indispensables pour conduire à des bilans, mais les laboratoires universitaires ne peuvent les mener sur une longue durée. Pour la Camargue, la solution pourrait venir du Parc Naturel (F.Sabatier) mais l'incertitude quant à sa survie a bloqué jusqu'à présent la mise en place d'une observation scientifique continue.

La question des enjeux est posée à plusieurs reprises. L' E.I.D a fait une étude sur le sujet mais H.Heurtefeux souligne qu'il faudrait avoir plus de moyens financiers pour approfondir les analyses socio-économiques. La valeur économique des enjeux est très difficile à estimer.

En Languedoc-Roussillon, la mission d'Etat a abouti à une charte signée par les élus. L'Etat ne finance plus certains travaux. Ce n'est pas le cas de la Camargue. La gestion se fait sans coordination. Dans le Var, les plages de poche sont rechargées en galets lors d'opérations ponctuelles et les Saintes Maries de la Mer font la même chose, même si le contexte est différent et les avis scientifiques négatifs.

La perception par les usagers est quasi nulle et beaucoup d'élus pensent autant à leur réélection qu'à l'intérêt général (Y.Battiau-Queney). En matière de communication, quel rôle l'EUCC peut-elle jouer ? L'objectif d'EUCC-France est de rassembler les différents acteurs du littoral autour de problématiques de gestion intégrée mais l'action est forcément limitée par le budget (M.C.Prat). Néanmoins, un effort particulier a été fait lors de nos différents ateliers pour que les élus y assistent. Pour cet atelier, comme pour les précédents, ils avaient été invités. D'autre part, les membres de l'EUCC s'investissent avec l'objectif de toucher davantage d'acteurs du

littoral. C. Clus-Auby cite l'exemple des journées de l'ANEL à Torreilles. Il faut poursuivre ce partenariat. Des conférences de sensibilisation à la GIZC, destinées au grand public, ont également été données en Aquitaine. Des fiches sur nos précédents ateliers sont présentées sur notre site en français et en anglais. Il faudrait que ces études de cas puissent être suivies, réactualisées (M.Lamboley). EUCC-France s'engage également dans la réalisation d'un numéro spécial de la revue Oceanis qui abordera les exemples de GIZC abordés lors de nos derniers ateliers. Un chapitre pourrait montrer les dysfonctionnements qui peuvent exister dans la gestion des zones côtières et les prises de décision (Y.Battiau-Queney). Oceanis souhaite élargir son public au delà des scientifiques, notamment en s'adressant aux acteurs que l'E.U.C.C s'efforce de réunir (élus, gestionnaires). Des pages couleurs, indispensables pour les cartes, croquis et photos seront prévues (C.Clus-Auby). Un ouvrage équivalent traitant d'études de cas en matière de GIZC existe déjà, réalisé par EUCC-Deutschland. D'autre part, l'Etat mène l'édition du guide de gestion du trait de côte et un chapitre traitera en particulier des acteurs, des différentes pratiques et de la difficulté d'intégrer les retours d'expérience. (P.Gaufres). Mais cet ouvrage sera difficile à faire évoluer (format papier).

La question des enjeux et des conflits d'usage est fondamentale en Camargue. Que doit-on protéger ? Une extension de l'urbanisation est-elle envisagée ? (M.Prat). Actuellement, deux communes se partagent le territoire camarguais : Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer (8000 habitants). Il n'y a pas de P.P.R mais seulement une étude des aléas. La perception du risque n'est pas bonne, notamment par les éleveurs de taureaux qui doivent affronter des périodes d'inondation (H.Heurtefeux). Les spécialistes du Plan Rhône et ceux du littoral ne communiquent pas.

Le problème de l'expérimentation est posé par F.Carol. Il est en effet difficile d'expérimenter de nouvelles solutions avec un suivi scientifique. L'EID a l'expérience de la démostration sur certains terrains du CELRL (H.Heurtefeux). Sur les terrains du Conservatoire, on peut avoir un gestionnaire et donc un suivi (E.Dubaille).

Le réchauffement climatique est une donnée importante à prendre en compte. Existe-t-il des scénarios d'évolution pour la Camargue? Un premier programme qui prend en compte la force des tempêtes est terminé (F.Sabatier). Il montre la disparition des cordons dunaires. Mais la hausse du niveau marin n'est pas intégrée. Pour le domaine de la Palissade, non endigué, la sédimentation peut compenser cette hausse. Pour le reste de la Camargue, G.Maillet a montré dans sa thèse que le fleuve ne va plus se déplacer. Les digues empêchent les débordements, mais il y a risque de rupture lors des crues importantes.

Cet atelier a montré la complexité des problématiques de gestion en Camargue. De nombreuses données complémentaires se trouvent dans le livret de ces journées de Camargue (57 pages) réalisé avec les participations de H.Heurtefeux, F.Sabatier, J-C.Briffaud, O.Samat, A.Lambert, G.Maillet, Delphine Marobin-Louche et Provence Lanzellotti.



Des documents scientifiques, dont la thèse d'Olivier Samat, se trouvent également sur le site du Parc de Camargue :

[http://www.parc-camargue.fr/Francais/download.php?categorie\\_id=97](http://www.parc-camargue.fr/Francais/download.php?categorie_id=97)